



Frais de coffret eau terrain viabilisé

Par **phiphie6_old**, le **14/01/2010 à 14:05**

Bonjour, rnje viens d'acheter un terrain viabilisé dans un lotissement. j'ai fais faire un devis pour la mise en place du compteur d'eau. a ma grande surprise la société me facture le coffret qui est déjà en place depuis la creation du lotissement (2004) sous pretexte que le promoteur ne leur a pas payé. je voudrai savoir si c'est à moi de payer ou puisque le terrain est viabilisé c'est normalement au promoteur.rnje vous remercie pour vos réponses.rnbonne journée